



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
(Conforme au Règlement)

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 865 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs lacs sont classés prioritaires pour la villégiature par les ministères provinciaux, la MRC de Mékinac et les Municipalités concernées;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs chantiers de coupes forestières sont prévus autour des lacs du Jésuite, Mékinak et Missionnaire Sud, coupes qui s'étendraient sur des flancs de montagne très visibles en marge d'une zone de villégiature comprenant plusieurs résidences facilement accessibles au sein de chacune des Municipalités concernées;

**CONSIDÉRANT** les retombées économiques récurrentes liées à la taxation, à la dynamisation des commerces et aux besoins en bien et services pour cette zone de villégiature située dans ces Municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** les associations de propriétaires de ces lacs désirent que les usagers puissent pratiquer leurs activités extérieures dans une forêt de proximité accessible et ayant préservé son caractère naturel;

**CONSIDÉRANT QUE** les récoltes planifiées pourraient toucher une bonne partie du couvert forestier comme les coupes déjà réalisées dans notre secteur où on observe une forêt résiduelle dévastée;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a mis en place une politique visant l'harmonisation des activités forestières avec les autres usages du territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs autres territoires pourraient être identifiés pour permettre aux compagnies forestières d'exercer leurs droits de coupes avec un plus faible impact sur les paysages, les activités économiques et récréotouristiques;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de revoir la planification des chantiers susmentionnés afin d'augmenter la zone d'encadrement visuel pour garantir une augmentation de l'aire protégée des coupes forestières.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Marie-Louise Tardif**  
Députée de Laviolette-Saint-Maurice

**6 juin 2023**

**Date de signature de l'extrait**